

DES PROMESSES A LA RÉALITÉ

Campagne électorale oblige, les slogans s'affichent partout sur les bus, dans les journaux et les boîtes aux lettres. Des millions sont dépensés pour diffuser des slogans creux et des promesses mensongères. Ainsi tous seraient contre les hausses des assurances maladie... et pourtant elles augmentent plus que jamais ! Sans parler de la politique sociale, du logement et de la culture, etc... Alors que faire ? Une idée simple: se baser sur ce que les partis et les élus ont fait, sur les décisions qu'ils ont prises et non les promesses proclamées à coup de millions, que nous finirons tous par payer au prix fort ! Prenons deux exemples parmi des centaines de décisions prises aux chambres fédérales et au Grand Conseil genevois. Le 15 mars dernier, deux projets significatifs ont été votés à Berne.

Prestations complémentaires

La loi sur la réforme des prestations complémentaires adoptée par 125 voix contre 53. Le Conseil National a taillé allègrement dans les prestations complémentaires (PC) qui seront considérablement réduites. Le Conseil fédéral avait proposé 300 millions de moins! somme que le Conseil des Etats a réduite à 260 millions mais des réductions qu'une large majorité du Conseil National vient de porter à ... moins 661 millions!

L'accès aux PC deviendra beaucoup plus difficile et les bénéficiaires verront leurs revenus réduits. Contrairement au Conseil des Etats, la majorité du National laissera la possibilité pour les rentiers AVS de retirer leur capital du 2ème pilier, en sachant que tout retrait en capital entraînera une baisse des prestations PC de 10%. Il est aussi prévu d'exiger des héritiers d'une personne au bénéfice des PC qu'ils remboursent les montants perçus à charge de successions. L'aide au logement ne sera pas adaptée et pourrait même être réduite de 10% par les cantons! Les familles devront aussi se serrer la ceinture, car les montants destinés à couvrir les besoins vitaux des enfants en bas âge seront réduits. Idem pour les chômeurs. Une durée de cotisation minimale de 10 ans sera introduite avant l'accès aux PC. Les décisions prises par la majorité du Conseil national provoquent d'importantes divergences avec le Conseil des Etats, soit 400 millions de coupes en plus ! La Commission des Etats a déjà entamé l'examen des divergences. Dans les bonnes nouvelles, la commission des Etats estime que les enfants ne doivent pas être moins bien traités qu'actuellement et s'oppose, à l'unanimité aux décisions prises par le Conseil national contre les enfants, estimant que cette mesure irait à l'encontre des efforts déployés pour réduire la pauvreté. La commission va poursuivre l'examen des divergences qui devront alors être traitées par le Conseil national. Voici le vote des élus genevois le 15 mars 2018 sur les coupes de 661 millions dans les prestations.

Le 15 mars dernier les 11 élu(e)s genevois à Berne

ont voté sur la coupe de 661 millions sur les prestations complémentaires:

7 FOIS OUI !

Amaudruz, Nidegger UDC
Golay MCG; Genecand, Hitpold, Luscher PRL
Barazone PDC

4 FOIS NON

Felmann-Rielle, Sommaruga
Tornare PS
Mazzone Vert

Surveillance des assurés

Le second projet voté le même jour au Conseil national porte sur la surveillance des assurés. Ce qui permettra aux détectives privés de pister les assurés des caisses maladie. Pas la surveillance des assurances et de leurs comptes, eux qui ont pourtant prélevé et transféré illégalement des millions de cotisations prélevées en trop ! Qui ne sont entre parenthèse toujours pas remboursés. En 2016, la Cour européenne des droits de l'homme a rappelé la Suisse à l'ordre, en donnant raison à une zurchoise espionnée par des détectives privés engagés par son assurance. Avec cette loi, c'est une part de la sphère privée de chacun qui sera sacrifiée. Il n'est pour nous bien sûr pas question de faire de la complaisance

face aux fraudeurs, mais avec cette loi, les assureurs pourront espionner jusque dans la chambre à coucher pour savoir si l'assuré a bien la grippe ! La loi prévoit aussi un élargissement des possibilités de surveillance par enregistrement visuel et sonore, recours à des instruments permettant de localiser l'assuré y compris depuis votre balcon ! A l'exception de Barazzone.

les votes ont été une nouvelle fois les mêmes que sur la baisse des prestations complémentaires. Cela devrait largement faciliter le choix de chacun pour les prochaines élections ! D'autant plus qu'à une très large majorité les électrices et électeurs genevois ont voté contre No-Billag et contre les coupes budgétaires dans le domaine social et culturel. Si la population genevoise décide de faire ses choix sur la base des positions exprimées lors des dernières votations dans le domaine du social et de la culture, il ne lui sera pas difficile de faire le bon choix pour les prochaines élections ! Mais pour cela, il faudra juger non pas sur les multiples promesses placardées sur les affiches et les tracts, mais bien sur la base des décisions prises dans les parlements à tous les échelons, communal cantonal et national, par les élus de chacun des partis.

Jean Spielmann